



## La grève... en temps de pandémie?

Par **Judith Trudeau**

L'enseignement en temps de pandémie n'est pas une sinécure. Défendre nos conditions de travail alors que les rassemblements se font sous le poush poush du Purell et des masques de procédure n'est pas une mince affaire non plus. Pour ceux et celles qui voulaient relever de nouveaux défis, disons que nous sommes choyé.es!

Pourquoi sommes-nous à l'étape où il faut nous poser cette question? **Parce que les négociations piétinent**. Si, au début de la pandémie, la posture de la FNNEQ-CSN était : «On suspend! Ce n'est pas le temps de négocier alors que nous comptons les morts» disait avec raison Yanick Charbonneau, porte-parole de la négociation pour la FNNEQ, suite au refus de la suspension par le gouvernement, il était temps de repartir le train. Notre comité de négociation a poursuivi les rencontres (au sectoriel) et se gouverne toujours selon les mandats adoptés au regroupement Cégep, mais notre vis-à-vis qui détient les goussets de la bourse est absent. La négociation est à toute fin pratique morte au central. «Vous nous appellerez quand vous aurez quelque chose à nous proposer» pour citer encore Yanick Charbonneau.

Certains diront que le gouvernement Legault a d'autres chats à fouetter. Alors, il fallait suspendre. Notre interprétation va plutôt dans le sens que cette quasi-impossibilité de mobilisation des membres sert les intérêts du gouvernement et, plus le temps avance, et plus il sera possible pour le gouvernement de dire qu'il n'y a plus d'argent et de revisiter la ritournelle de l'austérité. Le budget de mars, on l'anticipe aisément en ces termes.

Les services publics craquaient avant la pandémie. Celle-ci ne fait qu'accentuer ce qui était déjà latent dans la société. La pandémie nous offre cette loupe pour voir ce qui cloche : Le parking des ainé.es dans les CHSLD, des services de garde à deux vitesses, des préposé.es aux bénéficiaires mal payé.es, des bâtisses désuètes, mal ventilées (pour ne nommer que ces exemples). **(Enjeux de table centrale)**

En éducation postsecondaire, réitérons quelques éléments qui mériteraient que ça débloque. Assurer à nos collègues de la **Formation continue**, des conditions comparables à celles de la Formation régulière, **encadrer et baliser le téléenseignement** qui a fait des bonds de géant depuis mars dernier (il y en avait avant mais disons que maintenant, il est urgent d'encadrer adéquatement cette pratique), se donner des conditions pour **réfléchir en réseau** (encadrer les Centres d'étude collégiale par exemple), s'assurer que les révisions de programme se fassent avec les professeur.es en militant pour des **comités**

**nationaux de programmes** (ou disciplines selon le cas) (ce qui éviterait peut-être de mauvaises surprises comme ce fut le cas en Bureautique et en TAD pour ne nommer que ces deux exemples), inscrire dans la convention collective, une clause sur la **liberté académique**. ([Enjeux de table sectorielle](#))

Le monde de l'éducation postsecondaire fonctionne encore malgré la pandémie, ce qui est une bonne nouvelle pour le gouvernement. Si les syndicats ont martelé le fait que les professeur.es sont dans une sorte de survie en apprenant à toute vitesse de nouveaux outils, qu'il fallait ralentir les révisions de programmes, il semblerait que du côté du ministère on ne voit pas la chose du même angle. S'il y a eu quelques ajustements (révision de science de la nature par exemple), vous apprendrez peut-être que certains Cégeps doivent composer avec un nouveau programme à monter, un programme en pharmacie en l'occurrence. (Ce n'est pas le cas à Lionel-Groulx). La machine ne semble pas ralentir et c'est bien sa main d'œuvre qui en souffre. Difficile de ne pas imaginer la fameuse scène du film de Chaplin où la machine mange ses travailleurs.



Scène : Les temps modernes, 1936

Alors que notre convention collective est échue depuis le 31 mars dernier, que faut-il faire pour clore ce chapitre? Les camarades de la FEC semblent nous montrer le chemin. En effet, les collègues des collèges de Rimouski, Champlain à Lennoxville, Bois-de-Boulogne, Gaspésie -Les îles et Rivière-du-Loup détiennent déjà leur mandat de grève (à utiliser au moment jugé opportun). Semblerait que la pandémie ne semble pas poser de problème à cet outil de mobilisation.

Bien sûr, chez nous, si nous allions dans cette direction, il faudrait réfléchir à comment exercer la grève alors que nous sommes en mode hybride. Une grève 2.0., qu'est-ce que ça mange en hiver? À nous d'utiliser nos ingrédients pour la rendre à notre goût!